

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SERA OUVERTE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

► **OBJET** : Demande d'autorisation environnementale, rubrique 3660-a de la nomenclature des ICPE concernant le projet de restructuration d'un élevage de volailles de chair, projet comportant un plan d'épandage de fumier issu de son activité, sur 5 communes

► **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION**: commune de Favières

► **COMMUNES CONCERNÉES PAR LE PLAN D'ÉPANDAGE DU FUMIER ISSU DE L'ACTIVITÉ** : Favières, Chuisnes, Fruncé, Le Thieulin et Mittainvilliers-Vérigny

► **PORTEUR DU PROJET** : SAS DU BOIS LAURIN dont le siège social est situé 2 rue du Muid Arpentigny - 28170 FAVIERES

► **DURÉE DE L'ENQUÊTE** : 36 jours, du lundi 28 avril 2025 à 09h00 au lundi 02 juin 2025 à 18h00.

► **LE DOSSIER** : Les pièces du dossier (version papier), dont l'étude d'impact et l'étude de dangers et leur résumé non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et la réponse apportée par le pétitionnaire, seront tenues à disposition du public en **mairie de Favières**, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture au public:

Les lundis et vendredis de 13h30 à 18h30

Le dossier sera également consultable depuis le site internet de la préfecture : <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public> et à la Préfecture, place de République à Chartres, sur un poste informatique, pendant les horaires d'ouverture au public.

Les avis émis par les conseils municipaux des 10 communes mentionnées plus bas seront insérés sur le site internet de la préfecture, mentionné ci-dessus.

► **LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET POURRONT ÊTRE OBTENUES AUPRÈS DE** : Madame Isabelle LOQUET – MAIL : i.loquet@eure-et-loir.chambagri.fr

► **COMMISSAIRE ENQUÊTEUR** : **Monsieur Alain FERRAND**, consultant auprès des entreprises, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à disposition du public aux lieux, jours et heures suivants :

DATES	HEURES	LIEU
lundi 28 avril 2025	13H30 à 16H30	Mairie de Favières 1 place Maurice Deschamps
vendredi 23 mai 2025	15H00 à 18H00	
lundi 2 juin 2025	15H00 à 18H00	

Monsieur Jacques PAYRE, lieutenant-colonel, en retraite, a été nommé en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

► **PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS** :

- sur le registre « papier » ouvert à cet effet en mairie de **Favières**, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;
- auprès du commissaire enquêteur, lors de ses permanences, en mairie de **Favières** (observations et propositions orales ou écrites);
- par voie postale adressées à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de **Favières** 1 place Deschamps 28170 Favières ;

Les observations remises ou adressées par voie postale au commissaire enquêteur seront annexées au registre d'enquête ouvert à Favières.

- à l'adresse électronique suivante : pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr (celles-ci seront consultables sur le site internet mentionné plus haut, après avoir été anonymisées).

► **LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS MOTIVÉES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SERONT CONSULTABLES**, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, en mairies de Favières, Digny, Billancelles, Ardelles, Saint-Maixme-Hauterive et Thimert-Gâtelles (communes situées dans le périmètre d'affichage de 3 km autour de l'installation) déterminé par la rubrique 3660-a de la nomenclature ICPE et de Chuisnes, Fruncé, Le Thieulin et Mittainvilliers-Vérigny ainsi qu'à la préfecture d'Eure-et-Loir – Place de la République à Chartres et sur le site internet de la préfecture d'Eure-et-Loir : <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public>

► **À L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE**, Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir accordera , par arrêté motivé, l'autorisation environnementale assortie de prescriptions ou la refusera. .